



Lycée Jean Monnet

## TAXE APPRENTISSAGE

Madame, Monsieur,

Le lycée Jean Monnet offre des formations d'enseignement général et technologique et il a pour objectif de permettre à chacun de ses élèves et étudiants de réussir son insertion professionnelle en offrant une formation de qualité.

Pour leur donner les meilleures chances de réussite, pour maintenir un niveau de formation en parfaite adéquation avec les besoins et exigences des entreprises, pour apprendre à nos élèves et étudiants de maîtriser les derniers outils professionnels, nous nous devons d'investir massivement.

Vous pouvez vous aussi contribuer à cette mission ! En effet, en vous mobilisant ainsi que vos proches, **vous pouvez demander aux entreprises dans lesquelles vous travaillez de verser leur taxe d'apprentissage au lycée Jean Monnet !**

Vous trouverez ci dessous le lien vers un formulaire d'appel à versement de la taxe d'apprentissage en faveur de notre établissement à transmettre directement aux entreprises.

<http://goo.gl/forms/1vqz4sAEgc>

La taxe est le moyen de nous signifier votre partenariat dans une volonté commune de développer un enseignement de qualité.

Je me tiens à votre disposition pour vous donner toutes les informations que vous jugerez utiles sur notre projet pédagogique et sur le développement de nos formations.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre établissement, je vous prie de recevoir,

Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Proviseur**  
*P/o Le Chef de Travaux*

LYCEE  
Jean MONNET

Rue de Malbosc  
34080  
Montpellier

Tél : 0 467 103 600

Fax : 0 467 103 606

[ce.0341736c@  
ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341736c@ac-montpellier.fr)

[www.lyc-monnet-  
montpellier.ac-  
montpellier.fr](http://www.lyc-monnet-montpellier.ac-montpellier.fr)

Dossier suivi par :

Nicolas DUPREY  
Chef de travaux

[nicolas.duprey@  
ac-montpellier.fr](mailto:nicolas.duprey@ac-montpellier.fr)

Tél : 0 467 103 624

Port 06 79 75 63 62